

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 760

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **20 mai 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 760** modifiant le *Règlement numéro 710 concernant la prévention des incendies*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 6 juin 2025.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière